

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel pour le trimestre
terminé le 31 décembre 2012**



Bureau du vérificateur général du Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

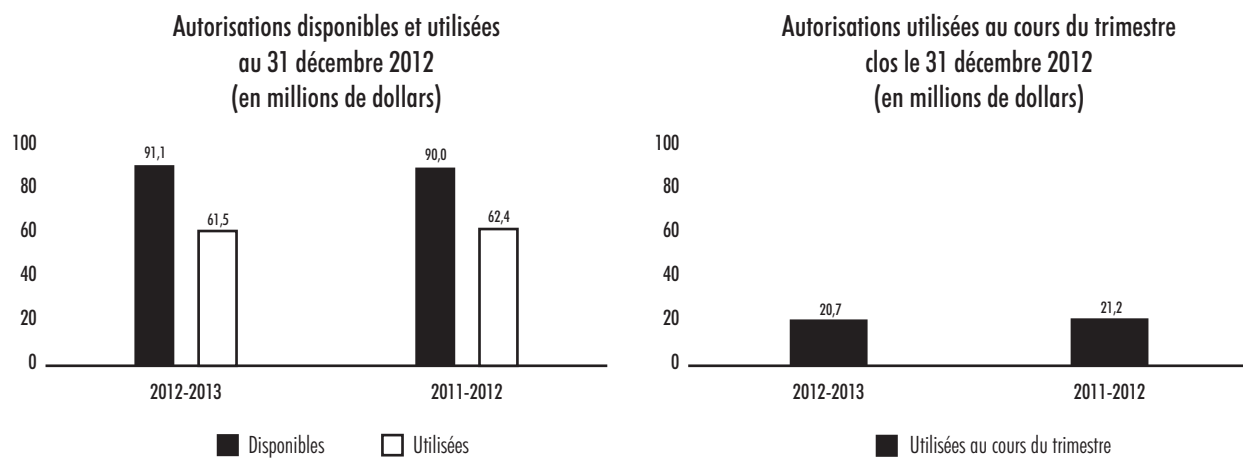
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2012-2013. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de production de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Aucun changement important dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées n'est signalé pour le trimestre clos le 31 décembre 2012.



Risques et incertitudes

Aucun risque significatif, ni incertitude n'est à signaler.

Mise en œuvre du Budget 2012

Le Bureau prévoit réaliser des réductions de 6,7 millions de dollars d'ici l'exercice 2014-2015. Cela sera possible grâce à des mesures d'efficacité qui permettent d'harmoniser ses ressources à son mandat.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 11 janvier 2013, le commissaire à l'environnement et au développement durable, Scott Vaughan, a annoncé qu'il a accepté le poste de président de l'Institut international du développement durable. Il quittera le Bureau le 2 avril 2013. La recherche d'un nouveau commissaire sera entreprise au début de 2013.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

Michael Ferguson, FCA

Lyn Sachs, FCPA, FCA

Ottawa, Canada
Le 27 février 2013

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 20 – Dépenses de fonctionnement	83 300	18 185	54 137	82 089	18 622	54 975
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 510)	(19)	(428)	(2 510)	-	(416)
Crédit net 20 – Dépenses nettes de fonctionnement	80 790	18 166	53 709	79 579	18 622	54 559
Autorisations législatives budgétaires	10 331	2 582	7 748	10 439	2 610	7 830
Autorisations budgétaires totales	91 121	20 748	61 457	90 018	21 232	62 389
Autorisations non-budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	91 121	20 748	61 457	90 018	21 232	62 389

*Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2011	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	75 830	18 406	54 376	74 375	18 724	54 383
Transports et communications	5 897	931	2 496	6 304	944	2 910
Information	648	142	413	859	170	294
Services professionnels et spéciaux	7 866	919	3 099	8 415	919	3 653
Location	1 037	153	972	943	84	852
Services de réparation et d'entretien	789	35	128	87	55	72
Services publics, fournitures et approvisionnements	622	86	174	687	98	274
Acquisition de matériel et d'outillage	938	84	217	343	239	366
Autres subventions et paiements	4	11	10	515	(1)	1
Dépenses budgétaires brutes totales	93 631	20 767	61 885	92 528	21 232	62 805
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(10)	(20)	(660)	-	(31)
De l'Organisation internationale du travail	(1 850)	(9)	(408)	(1 850)	-	(385)
Dépenses budgétaires nettes totales	91 121	20 748	61 457	90 018	21 232	62 389

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes au nouveau plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.